SELARL C&D
Société de
Commissariat
aux Comptes

ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ENFANCE
A l'attention de Madame La Présidente

14 Rue du Pasteur CADIER

64000 PAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31.12.2019

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Billère,
Le 09 septembre 2020

Le commissaire aux comptes :

Nicolas POUDGE

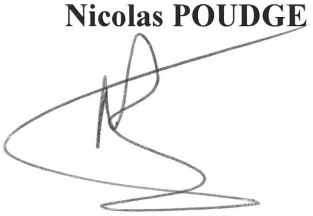

SELARL C&D
Société de
Commissariat
aux Comptes

ASSOCIATION AU SERVICE DE
L'ENFANCE
A l'attention de Madame la Présidente
14 rue du pasteur Cadier
64000 PAU

Madame la Présidente,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AU SERVICE DE L'ENFANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration de l'Association sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AU SERVICE DE L'ENFANCE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 au 31.12.2019, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

NP

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- La réalité des ressources ;
- L'exhaustivité des charges de fonctionnement général ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'organe appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'arrêter les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association AU SERVICE DE L'ENFANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

NP

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BILLERE
Le 09 septembre 2020
Le Commissaire aux Comptes :
Nicolas POUDGE

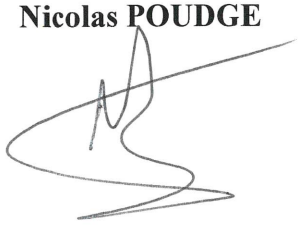

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	ACTIF	Brut	Situation N Amortissemen Provision	Net	Situation N-1
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
205100	Logiciel	5 560.40	5 560.40	0.00	0.00
Immobilisations Corporelles					
218100	Agencements, aménagements	19 920.75	7 761.43	12 159.32	13 888.02
218110	Agencements installation siège	32 104.23	30 858.82	1 245.41	1 988.04
218300	Matériel de Bureau	18 251.88	18 155.01	96.87	243.67
218400	Mobilier	24 839.13	23 804.32	1 034.81	2 634.17
Immobilisations Financières					
271100	Titres Immobilisés	35.00		35.00	31.00
274800	Prêt aide au logement	58 566.56		58 566.56	56 692.92
	TOTAL 1	159 277.95	86 139.98	73 137.97	75 477.82
ACTIF CIRCULANT					
	Stocks				
Créances d'exploitation					
	Clients et comptes rattachés				
410000	Clients, Participations Fam. à recevoir	2 315.98		2 315.98	918.01
416000	Clients douteux	5 578.99	5 578.99	0.00	292.70
	Autres créances				
425100	Acomptes sur salaires A.M.	0.00		0.00	0.00
441710	Subvention d'exploitation M.S.A.	3 547.20		3 547.20	1 444.75
441720	Subvention d'exploitation Conseil Général	0.00		0.00	0.00
441770	Subvention d'exploitation C.A.F.	52 194.83		52 194.83	58 402.26
441780	Subvention d'exploitation Total	0.00		0.00	0.00
441790	Subvention d'exploitation Mairie de Pau	0.00		0.00	0.00
467000	Chèque de table Natexis	42.50		42.50	93.50
467200	Remboursement à recevoir	0.00		0.00	0.00
468700	Produits à recevoir	933.11		933.11	3 035.50

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

	Valeurs mobilières de placement				
5081800	C.M. Bon de caisse Prog. 791	50 080.80		50 080.80	50 027.63
5081810	C.M. Bon de caisse Prog. 792	50 080.80		50 080.80	50 027.63
5081820	C.M. Bon de caisse Prog. 793	80 129.28		80 129.28	80 044.21
5081830	C.M. Tonic 60 mois	114 600.00		114 600.00	114 600.00
5081840	C.M. Tonic 60 mois	30 000.00		30 000.00	30 000.00
5081850	C.M. C.A.T. Tonic 11/2019	30 000.00		30 000.00	0.00
5082110	Parts Sociales B C.M.	60 691.00		60 691.00	59 800.00
	Disponibilités				
5121600	Crédit Mutuel	195 481.84		195 481.84	152 702.37
5121610	Crédit Mutuel 2	24.01		24.01	161.41
5140000	Chèques Postaux	1 891.95		1 891.95	1 692.99
5171000	Livret de la Caisse d'Epargne	6 312.24		6 312.24	7 765.25
5172000	Compte chèque/Caisse d'Epargne	80.68		80.68	40.51
5187000	Intérêts courus à recevoir	410.44		410.44	104.27
5300000	Caisse	20.98		20.98	40.55
	Comptes de régularisation				
486000	Charges constatées d'avance	2 106.11		2 106.11	2 338.13
	TOTAL 2	686 522.74	5 578.99	680 943.75	613 531.67
	TOTAL GENERAL	**845 800.69**	**91 718.97**	**754 081.72**	**689 009.49**

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF			Situation N	Situation N-1
Capitaux propres				
101000	Fonds de dotation		95 135.97	95 135.97
106800	Réserve - Fonds de roulement		325 538.62	336 908.93
120000	Compte de résultat		72 703.85	-11 370.31
131000	Subvention d'équipement	8 132.40	1 010.35	2 004.42
	139100 Amortissement subv. équipt	-7 122.05		
TOTAL 1			494 388.79	422 679.01
Provisions pour risques et charges				
151810	Autres provision pour charges		0.00	0.00
153100	Provision pour Indemnités Départ Retraite		60 267.00	59 220.00
153200	Provision pour Compte Epargne Temps		9 367.50	8 822.25
TOTAL 2			69 634.50	68 042.25
DETTES				
Emprunts et dettes financières				
164000	Prët C.M.		5 845.64	9 492.51
518600	Commissions à payer		352.66	362.56
Dettes - Fournisseurs et comptes rattachés				
400000	Collectif fournisseurs		4 137.93	3 998.38
408100	Fournisseurs, factures non parvenues		5 935.21	5 471.19
Dettes sociales et fiscales				
421100	Personnel, rémunérations dues A.M.		39 517.17	41 211.71
421200	Personnel, rémunérations dues P.E.		16.86	143.86
428200	Dette Provision pour congés à payer		64 769.00	65 880.00
428600	Autres Charges à payer		4 045.29	0.00
431100	URSSAF		24 902.00	27 332.00
437300	Cot. Retraite AGRR		5 585.46	8 246.05
437600	Cot. Association CHORUM-SMM		812.30	813.77
437700	Plan Santé CM		688.32	695.40
438200	Charges sur Congés Payés		14 568.00	17 524.00
442100	Prélèvement à la Source		580.00	521.80
444000	Impôts société à payer		164.00	132.00
447000	Autres Taxes - Taxe sur les Salaires		8 605.00	4 450.00
448600	Etat Charges à payer		7 873.00	11 965.00
467000	Chèque de table Natexis		0.00	0.00
467100	Frais de dossier en attente		48.00	48.00
Comptes de régularisation				
487000	Produits constatés d'avance		0.00	0.00
487100	Produits constatés d'avance Part Fam		1 612.59	0.00
TOTAL 3			190 058.43	198 288.23
TOTAL GENERAL			**754 081.72**	**689 009.49**

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

COMPTE DE RESULTAT DU 1/01/2019 AU 31/12/2019

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
706 Production vendue services			**871 182.50**		**881 748.03**
706110	Participations familiales	250 463.92		262 713.93	
706141	Compl. De Libre Choix CAF	610 920.02		600 576.92	
706142	Compl. De Libre Choix MSA	8 271.46		17 066.08	
706143	Compl. De Libre Choix payé par famille	1 179.10		943.10	
708800	Ventes C.D.	300.00		384.00	
708810	Frais de dossier	48.00		64.00	
74 Subventions d'exploitation			**288 510.56**		**293 710.56**
740000	Subvention Diveres	5.56		4 605.56	
741000	Subvention Mairie de Pau	0.00		206 640.00	
742000	Subvention C.A. Pau Béarn Pyrenées	258 505.00		0.00	
743100	Subvention Mairie de Billere	0.00		24 511.00	
743200	Subvention Mairie de Lons	0.00		27 354.00	
744000	Subvention Conseil Général	29 400.00		30 000.00	
745000	Subvention CE TOTAL	600.00		600.00	
75 Autres produits			**343.32**		**399.99**
757100	Adhésions	267.00		309.00	
758000	Produits divers de gestion courante	76.32		90.99	
78 Reprises s/amortissements et provisions, transfert de charges			**983.96**		**1 022.97**
781740	Reprise/provision Créances irrécouvrables	983.96		1 022.97	
79 Transfert de charges			**5 560.14**		**29 375.48**
Total des Produits d'Exploitation			**1 166 580.48**		**1 206 257.03**
CHARGES D'EXPLOITATION					
60 Achats Matières 1res et approvisionnements			**7 746.41**		**7 387.93**
604000	Prestation de Service Extérieur	2 349.60		2 394.00	
604100	Frais CD	300.00		384.15	
606100	Fournitures non stockées	1 739.96		1 817.63	
606300	Petit équipement	166.05		299.88	
606310	Fournitures d'entretien	331.54		311.97	
606380	Fourniture petits matériels de puériculture	0.00		24.90	
606400	Fournitures administratives	1 839.54		1 612.61	
606860	Matériel pédagogique	1 019.72		542.79	
61.62 Autres achats et charges externes			**22 128.74**		**22 699.06**
613100	Location Siège	12 276.69		12 157.74	
613200	Location Salles	40.00		20.00	
614000	Charges locatives Cadier	235.00		225.15	
615000	Entretiens et réparations	939.20		1 518.60	
615610	Maintenance photocopieur	502.31		486.00	
615620	Maintenace Extincteur	131.70		127.30	
615630	Maintenance Isapaye	1 077.73		1 013.39	
615650	Maintenance Climatisation	657.03		642.48	
615660	Maintenance Site Internet	432.00		432.00	
615670	Maintenance Isacompta	331.20		322.56	
615680	Maintenance Abelium	1 178.03		1 161.05	
615690	Maintenance Apave	427.25		576.00	
616000	Primes d'assurances	2 746.60		2 697.99	
618100	Documentations	1 154.00		1 318.80	

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

			30 775.75		**20 750.60**
622600	Honoraires	13 247.21		11 788.00	
622700	Frais d'Acte	50.00		100.00	
623000	Publicité	0.00		93.60	
623400	Cadeaux à la Clientèle	6 283.50		0.00	
624400	Transport administratif	800.76		46.40	
625100	Transport administratif P.E.	3 051.57		3 356.65	
625110	Transport administratif A.M.	1 432.18		1 139.88	
625700	Missions, réceptions	2 614.38		332.10	
626100	Frais postaux	567.72		962.47	
626300	Frais de téléphone	1 633.05		1 732.75	
626500	Frais de tenue de compte	211.26		232.60	
627000	Services Bancaires	357.21		434.34	
627100	Services Bancaires sur P.E.E.	331.91		341.81	
627800	Frais sur Chèque de Table	60.00		40.00	
628100	Abonnement EVERNOT	120.00		120.00	
628600	Cotisations et dons	15.00		30.00	
63 Impôts, Taxes et Versements assimilés			**75 096.91**		**72 208.17**
631100	Taxe sur les salaires	41 219.00		36 854.00	
633100	Versement des transports	13 425.00		13 760.00	
633300	Participation Formation prof. Continue	20 452.91		21 594.17	
633810	Taxe AGEFIPH	0.00		0.00	
64 Salaires et traitements			**851 558.01**		**922 879.77**
641110	Salaires Assistantes Maternelles	591 549.43		655 015.09	
641120	Salaires Personnel Permanent	155 250.14		164 333.90	
641210	Congés payés Assist. Maternelles	-3 148.00		-3 745.00	
641220	Congés payés Person. Permanent	2 037.00		-3 101.00	
641400	Indemnités Assist. Maternelles	99 771.53		110 376.78	
641800	Indemnités de Licenciement A. M.	6 097.91		0.00	
64 Charges sociales			**101 861.95**		**161 906.63**
645110	Cotis. URSSAF Assist. Maternelles	17 552.69		19 530.64	
645120	Cotis. URSSAF Person. Permanent	37 922.21		46 909.33	
645310	Caisse de Retraite Assist. Maternelles	452.59		38 468.47	
645320	Caisse de Retraite Person. Permanent	13 129.50		14 572.20	
645330	Mutuelle C.M.	4 168.16		3 934.50	
645410	Cotis. ASSEDIC Assist. Maternelles	19 122.00		27 512.45	
645420	Cotis. ASSEDIC Person. Permanent	6 253.00		6 930.48	
645610	Charges sur Congés Payés	-2 956.00		-2 859.00	
647500	Médecine du Travail	2 964.00		3 477.60	
647510	Pharmacie	0.00		33.36	
648000	Part Patronale Chèque repas	3 253.80		3 396.60	
68 Dotations d'exploitation			**6 633.04**		**15 274.51**
681100	Dotation aux amortissements	4 316.98		7 149.90	
681474	Dotation aux provisions s/créances irrécouvrables	0.00		1 465.67	
681500	Dotation aux provisions pour risque	1 592.25		1 992.77	
681740	Dotation aux provisions sur créances douteuses	723.81		4 666.17	
65 Autres charges			**678.42**		**560.30**
654000	Pertes sur créance irrecouvrable	658.80		560.30	
658100	Charges diverses Gestion Courante	19.62		0.00	
Total des Charges d'Exploitation			**1 096 479.23**		**1 223 666.97**
1- RESULTAT D'EXPLOITATION			**70 101.25**		**-17 409.94**

SEL ARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 577 236 00012

NP

PRODUITS FINANCIERS			
767000	Produits de négociation de titres	0.00	0.00
768000	Intérêts des Livrets	548.26	381.37
768100	Intérêts Bon de caisse	497.58	1 885.22
768200	Intérêts Parts Sociales	892.15	821.96
	Total des Produits Financiers	**1 937.99**	**3 088.55**
CHARGES FINANCIERES			
661160	Intérêts des emprunts	74.33	108.78
	Total des Charges Financieres	**74.33**	**108.78**
	2 - RESULTAT FINANCIER	***1 863.66***	***2 979.77***
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***71 964.91***	***-14 430.17***
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771000	Produits exceptionnels s/op. de gestion	0.00	0.00
772000	Produits exceptionnels s/exercices antérieurs	380.39	1 239.72
777000	Quote-part subv. investissement	994.07	1 972.14
787500	Reprise s/Provision pour risque exceptionnel	0.00	0.00
	Total des Produits Exceptionnels	**1 374.46**	**3 211.86**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671500	Charges exceptionnelles	471.52	0.00
672000	Charges sur excercices antérieurs	0.00	0.00
678000	Ecart de règlement débit	0.00	20.00
687100	Dotation aux amortissement Exceptionnelle	0.00	0.00
	Total des Charges Exceptionnelles	**471.52**	**20.00**
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**902.94**	**3 191.86**
695000	**Impôts socuiété**	**164.00**	**132.00**
	TOTAL DES PRODUITS	**1 169 892.93**	**1 212 557.44**
	TOTAL DES CHARGES	**1 097 189.08**	**1 223 927.75**
	R E S U L T A T	***72 703.85***	***-11 370.31***

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ENFANCE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31/12/2019

Période de 12 mois du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Au Service de l'Enfance à Pau depuis 1967

Crèche familiale

Pau Lons Billère

AU SERVICE DE L'ENFANCE
Annexe aux comptes annuels au 31/12/2019

I. PREAMBULE

Les comptes annuels avant répartition du résultat au 31/12/2019 font état d'un total bilan de 754 081,72 € et d'un résultat net de 72 703.85 €.

Les comptes annuels ont une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2.1 Faits caractéristiques de la période

Non Applicable

2.2 Evénements post clôture

« Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 au premier trimestre 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie, n'est toutefois pas capable d'en apprécier l'impact chiffré. A la date d'arrêté des comptes par le conseil des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Une continuité de services a eu lieu durant la période du confinement avec une organisation adaptée. »

III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes intermédiaires prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les concessions, brevets et logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 10 ans.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire.

Les durées d'usage des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues, peuvent être résumées comme suit :

- Installations et agencements : entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans
- Mobilier : entre 3 et 10 ans

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

IV. DETAIL DES COMPTES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Maintenance COMPTA : 339,84 x 12/12 =	339.84
Maintenance ISAPAYE : 1 131,36 x 12/12 =	1 131.36
Maintenance Climatisation : 662,74 x 4/12 =	220.91
752 CD restant à vendre (frais création 4 684,15 - subvention reçu 2 000 = coût de revient 2684,15	414.00
2 684,15. Ventes 2017 + 2018 + 2019 = 2 270,00 donc charges constatées d'avance	
	2 106.11

FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	
Maintenance Site Informatique : 432,00 x 3/12 =	108.00
Honoraires Comptable BELLY	1 440.00
Honoraires Commissaire aux comptes S.E.L.A.R.D.	4 100.00
Honoraires Huissier	207.21
Facture E.D.F. Provision	80.00
TOTAL	**5 935.21**

ETAT - CHARGES A PAYER	
Formation Professionnelle Continue : Uniformation	7 873.00
TOTAL	**7 873.00**

PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES A.M.	
Crédit Mutuel	39 517.17
TOTAL	**39 517.17**

PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES P.E.	
Crédit Mutuel	16.86
TOTAL	**16.86**

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

SECURITE SOCIALE	
URSSAF	**24 902.00**

AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	
AGRR	**5 585.46**
MUTEX PREVOYANCE	**812.30**
PLAN SANTE CM	**688.32**

TAXE SUR LES SALAIRES	
Solde 2019 et 01/12/2019	**8 605.00**

AUTRES PRELEVEMENTS FISCAUX	
Prélèvement à la source	**580.00**
Impôts société	**164.00**

PROVISION POUR CONGES A PAYER AU 31.12.2019			
	Salaires	Charges	Total
Congés payés AM suivant relevé ISAPAYE	48 954.00	5 078.00	
Congés payés PE suivant relevé ISAPAYE	15 815.00	9 490.00	
TOTAL	**64 769.00**	**14 568.00**	**79 337.00**
CP au 31/12/2018 déèjà calculés et provisionnés			
Assistantes Maternelles	52 102.00		
Personnel Encadrement	13 778.00		
TOTAL	**65 880.00**	**17 524.00**	
Différence à Provisionner sur CP au 31/12/2019			
Assistantes Maternelles :	48 954.00	-52 102.00	-3 148.00
Personnel Permanent :	15 815.00	-13 778.00	2 037.00
Différence à Provisionner sur charges sociales sur congés payés au 31/12/2019			
Charges sociales s/C.P.	14 568.00	-17 524.00	-2 956.00

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret ... 236 00012

COMMISSIONS A PAYER	
Crédit Mutuel	7.95
Caisse d'Epargne	12.80
Crédit Mutuel s/ PEE	331.91
TOTAL	**352.66**

NP

INTERETS SUR PLACEMENTS

Crédit Mutuel : Bon de caisse	suivant tableau	410.44
TOTAL		**410.44**

ETAT DE RAPPROCHEMENT DU CREDIT MUTUEL AU 31.12.2019

Sur relevé 60			114 869.46
Sur relevé 40			81 346.38
TOTAL			**196 215.84**
Chéque n° 5325880	734.00		734.00
Sur compte			**195 481.84**

ETAT DE RAPPROCHEMENT DU CREDIT MUTUEL 2 AU 31.12.2019

Sur relevé			**24.01**
			0.00
Sur compte			**24.01**

ETAT DE RAPPROCHEMENT CAISSE D'EPARGNE AU 31.12.2019

Sur relevé	**80.68**
Sur compte	**80.68**

ETAT DE RAPPROCHEMENT C.C.P. AU 31.12.2019

Sur relevé	**1 891.95**
Sur compte	**1 891.95**

CLIENTS DOUTEUX

ABDEL SAMAD	585.40
ARHAM MADEN	193.09
ANNAANAIE LAY	94.69
LABIOD	143.33
SENOUCI	4 562.48
TOTAL	**5 578.99**

Dette MSA

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX

ABDEL SAMAD		100%	585.40
ARHAM MADEN		100%	193.09
ANNAANAIE LAY		100%	94.69
LABIOD		100%	143.33
SENOUCI	Dette MSA	100%	4 562.48
TOTAL			**5 578.99**

FRAIS DE DOSSIER EN ATTENTE

	Montant	Payer le	Entrée Prévue
BOILLOT ROSSIGNOL	16.00	22/11/19	janvier-20
VILLECOURT	16.00	03/12/19	janvier-20
WANG	16.00	20/12/19	janvier-20
TOTAL	**48.00**		

CHARGES SUPPLETIVES

Loyer Béarnaise Habitat du 22 rue du pasteur cadier : 396,58 x 12 =	4 758.96

PRODUITS A RECEVOIR

Remboursement Uniformation	993.11
TOTAL	**993.11**

COMPLEMENT DE LIBRE CHOIX A RECEVOIR

Complément Libre Choix MSA du 01/01 au 31/12/2019		8 271.46
Versée		4 724.26
RESTE A PERCEVOIR DE LA MSA		**3 547.20**
Complément Libre Choix CAF du 01/01 au 31/12/2019		610 920.02
Versée		558 725.19
RESTE A PERCEVOIR DE LA CAF		**52 194.83**

PROVISION POUR INDEMNITES POUR DEPART A LA RETRAITE

Montant de l'indemnité de départ à la retraite est actualisé et comptabilisé	
au 31/12/2019 pour :	**60 267.00**

PROVISION POUR C.E.T.

Montant de l'indemnité du compte épargne temps est actualisé et comptabilisé	
au 31/12/2019 pour :	**9 367.50**

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
avenue de Lons - 64140 BILLERE
Siret : 431 571 236 00012

NP

V. NOTES SUR LE BILAN

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Etat des immobilisations en valeur brute :

en Euros	au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	au 31/12/2019
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	5 560	0	0	5 560
TOTAL	**5 560**	**0**	**0**	**5 560**
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Inst. Generales, agencements, constructions	51 925	100	0	52 025
Inst techniques, materiel, outillages industriels	0			0
Installations des locaux	0			0
Materiel de transport	0			0
Materiel de bureau, informatique, mobilier	43 971	0	880	43 091
TOTAL	**98 866**	**100**	**880**	**95 116**
Autres titres immobilisés	31	4		35
Prêts et autres immobilisations financières	56 693	3 698	1 824	58 567
TOTAL	**56 724**	**3 702**	**1 824**	**58 602**
TOTAL GENERAL	**158 180**	**3 802**	**2 704**	**159 278**

Etat des amortissements :

en Euros	au 31/12/2018	Dotations	Reprises	au 31/12/2019
Amort. Frais établissement	0			0
Amort. Autres immobilisations incorporelles	5 560	0	0	5 560
TOTAL	**5 560**	**0**	**0**	**5 560**
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Inst. Générales, agencements, constructions	36 049	2 571	0	38620
Inst techniques, matériel, outillages industriels	0			0
Installations des locaux	0			0
Matériel de transport	**0**			0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	**41 093**	**1 746**	880	41959
TOTAL	**77 142**	**4 317**	**880**	**80 579**
TOTAL GENERAL	**82 702**	**4 317**	**880**	**86 139**

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NP

4.2 Echéance des créances

en Euros	au 31/12/2019	A 1 an au +	Plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	58 567		58 567
Autres immobilisations financières	0	0	0
Créances clients	7 050	7 050	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	0	0	
Etat et autres collectivités publiques:	66 897	66 897	
Divers	0	0	
Débiteurs divers	3 129	3 129	
Charges constatées d'avance	2 338	2 338	
TOTAL GENERAL	**136 107**	**79 414**	**56 693**
Montant des prêts accordés	3 902		
Remboursements des prêts	1 791		

4.3 Produits à recevoir

Les produits à recevoir en date du 31/12/2019 s'élèvent à 933,11 €. Un détail est présenté dans la partie trois de cette annexe.

4.4 Autres créances

Les autres créances en date du 31/12/2019 s'élèvent à 55 742,03 €.
Elles sont notamment composées pour un montant de 55 742,03 € du complément de libre choix de la CAF et de la MSA.
Un détail est présenté dans la partie trois de cette annexe.

4.5 Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Décision de l'Assemblée Générale du 18/05/2017	Montant
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	- 11 370
TOTAL des origines	**- 11 370**
Affectation aux réserves	- 11 370
Distributions	
Report à Nouveau	
SOLDE	0
TOTAL des affectations	**- 11 370**

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N°Siret : 451 571 236 00012

4.6 Tableau de variation des capitaux propres

en Euros	Début Exercice	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Autres Variations	Fin Exercice
Fonds associatifs	95 136				95 136
Réserves	336 909	-11 370			325 539
Report à nouveau	0				
Résultat de l'exercice	-11 370	-11 370	72 704		72 704
TOTAL	**420 675**				**493 379**

4.7 Provisions

La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 60 267 € au 31/12/0219.

Les hypothèses utilisées pour le calcul sont les suivantes :
Age de départ à la retraite : 65 ans
Augmentation annuelle des salaires : 1,50%
Taux d'actualisation pratiqué : 1,30%
Assujettissement aux charges sociales pour les assistantes maternelles : 30%
Assujettissement aux charges sociales pour le personnel permanent : 50%
Probabilité d'atteindre la retraite au sein de l'établissement pour les assistantes maternelles: 80%
Probabilité d'atteindre la retraite au sein de l'établissement pour le personnel permanent : 90%

4.8 Echéance des dettes

en Euros	au 31/12/2019	A 1 an au +	Plus d'1 an	A +5 ans
Emprunts et dettes financières	5 846	3 682	2 164	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 073	10 073		
Personnel et comptes rattachés	104 303	104 303		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 601	50 601		
Etat et autres collectivités publiques:				
*Impôts sur les bénéfices	164	164		
*TVA				
*Obligations cautionnées				
*Autres impôts et taxes	16 478	16 478		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 661	1 661		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**189 126**	**186 962**	**2 164**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 647			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

NR

VI. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

en Euros	au 31/12/2019
Prestations de services	870 834
Subventions d'exploitation	288 511
Autres produits	400
Total Produits d'exploitation	**1 176 486**

Les prestations de services au 31/12/2019 s'élèvent à 620 371 €, elles se composent principalement du complément libre choix de la CAF et de la MSA pour un montant total de 620 370 €, ainsi que des participations familiales pour un montant total de 250 464 €.

Détail des participations familiales :
Heures Payées = 152 016 heures
Participations Familiales = 250 464 €

5.2 Résultat exceptionnel

Un résultat exceptionnel de 903 € a été constaté pour l'exercice 2019.
Le résultat exceptionnel de 2019 est essentiellement constitué de la reprise sur subvention d'investissements pour 994 € et de trop perçus sur les années antérieures du complément de libre choix pour 380 € aux quels viennent se soustraire des remboursements de compléments libre choix pour 471€.

VII. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Engagements financiers

Non applicable

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012